Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 17 (1909)

Heft: 10

Artikel: Extrait d'un rapport sur l'action de la Croix-Rouge au Maroc

Autor: Valence, M. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683265

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

matériel de pansement d'urgence absolument propre et très pratique.

Enfin, nous pensons que toute société de samaritains — même si elle ne peut se payer le luxe de sacoches individuelles, ou si le prix des pochettes lui paraît encore trop élevé pour les moyens dont elle dispose — doit pouvoir mettre à la disposition de ses membres des *cartouches à pansements de la Croix-Rouge suisse.* Nous les avons signalées dans la composition des sacoches, et nous ne saurions trop en recommander la vulgarisation. Leur prix modique les met à la portée de toutes les bourses, et elles constituent un matériel de pansement de tout premier ordre qui devrait se trouver toujours dans la poche de tout bon samaritain.

Ces cartouches que le Secrétariat de la Croix-Rouge délivre aux sociétés de samaritains, au-dessous du prix de revient, sont assez connues — puisque leur démonstration se fait à tous les cours de pansements — pour que nous n'ayons pas besoin de les recommander davantage.

Dr M.

Extrait d'un rapport sur l'action de la Croix-Rouge au Maroc

par M. de Valence,

secrétaire général de la Société française de secours aux blessés militaires

Une brochure, publiée à Bordeaux en 1907, signalait l'état d'infériorité dans lequel la Croix-Rouge française se trouvait au point de vue de la formation d'infirmiers, vis-à-vis des autres sociétés européennes de la Croix-Rouge. Et l'auteur concluait: « On peut se demander si des infirmières ainsi formées, des infirmières de laboratoire, seraient à même de rendre en temps de guerre des services efficaces?»

Ce doute, continue M. de Valence, était un véritable défi jeté aux infirmières de la Croix-Rouge française. « Quand donc, pensai-je, les événements nous permettront-ils de le relever? Sur ces entrefaites, la campagne du Maroc s'ouvre, nous offrant l'occasion demandée. Nous vous proposons, mesdames, de partir, vous acceptez avec enthousiasme, et du premier coup, vous allez vous installer aux avant-postes mêmes du corps de débarquement. »

C'est la réponse de la Croix-Rouge française.

Après quelques pourparlers avec le Ministère de la guerre, nos infirmières furent autorisées à aller soigner nos blessés sur le terrain des hostilités, et le 23 septembre 1907, douze d'entre elles, sortant d'un de nos 43 dispensaires-école, prenaient la route de Casablanca.

Le 23 septembre, en effet, le « Mytho », mis obligeamment à la disposition de la Société par la courtoise bienveillance de M. le ministre de la marine, amenait en rade de Casablanca, les 12 infirmières de la Croix-Rouge française, conduites par leur directrice Mme Fortoul. Dès leur débarquement, elles allaient connaître les premières difficultés de leur tâche.

Une mer sauvage, un coin de grève dominé par les murs décrépits de la vieille cité marocaine, encerclé de rochers, où souvent, à l'improviste, comme dans un accès de convulsion fiévreuse, la houle, poussée du large, brise avec furie; voilà

ce que, par ironie sans doute, on appelle: le port de Casablanca.

Difficiles presque toujours, périlleux parfois, tels ne cessèrent d'être les débarquements de nos infirmières, malgré le constant souci du commandant et des officiers du bord, s'ingéniant à faciliter ces pénibles transbordements. Combien d'entre-eux payèrent de formidables bains de pieds, leur sollicitude à guider sur l'échelle branlante, les pas vacillants des voyageuses.

S'enfonçant sous la voûte massive qui donne accès du port dans la douane, notre section d'infirmières, guidée par le général Drude venu au-devant d'elle, frappait un instant après à la petite porte cintrée, que surmontait l'écusson de la société de secours aux blessés militaires, encadré de deux fanions, l'un aux couleurs nationales, l'autre à celles de la Croix-Rouge.

Je te salue, toi aussi, petite maison marocaine, aux murs blanchis à la chaux, avec ton patio intérieur, ta colonnade mauresque, ta terrasse dont la vue plonge sur la mer; car, sous ton aspect modeste, tu as abrité des trésors de dévouement. Aussi, bien longtemps encore, après que tu auras repris ta destination primitive, tu resteras dans mon souvenir, parée de la grâce et de la bonté de celles qui, pendant tant de mois, mirent en pratique, à ton ombre, la glorieuse devise de la Croix-Rouge: « Inter arma caritas ». C'était bien en effet au milieu du tumulte des armes que nos infirmières allaient débuter dans leur patriotique mission.

Un camp retranché, tel fut l'aspect que présenta, pendant les premiers mois de l'occupation, Casablanca. Devant ses tranchées venaient parader les hardis cavaliers marocains, les balles sifflaient jusque sous les tentes, plus tard on se donna de l'air, mais c'était encore au milieu des détonations des lourdes pièces de la « Gloire », que nos infirmières se rendaient certains jours à leurs travaux.

Nous avions dit au Ministre de la guerre:

« Nos infirmières seront sous les ordres de vos médecins comme de véritables professionnelles. » Ce fut donc dans chacune des formations sanitaires le médecin-chef qui régla leur service, et c'est aussi à son approbation qu'à chaque session nouvelle la directrice soumettait un projet de répartition des infirmières entre les divers services: blessés, fiévreux, contagieux, pharmacie, lingerie, buanderie, cuisine.

Le service commençait à 7 heures par la surveillance de la propreté des salles, le relevé des températures, la réfection des lits et la toilette des malades; à 8 h. visite du major, suivie dans chaque tente par l'infirmière, puis venait dans le service de chirurgie, les pansements et les opérations; dans les autres, la distribution des médicaments, l'application des prescriptions du docteur: ventouses, injections hypodermiques, pointes de feu, bains à donner aux typhiques, ensuite la distribution des aliments et la surveillance des régimes, après quoi — on était bien près de midi — l'infirmière retournait à la maison pour déjeûner.

A 2 heures, second départ pour l'hôpital, répétition à peu près du même programme, complété par la préparation des stérilisations et des pansements, à 6 heures, on rentrait.

Puis chaque soir, deux de nos infirmières s'en allaient leur petit falot à la main, par les rues de Casablanca, prendre la garde de nuit. S'il s'agissait d'un malade grave, on le veillait jour et nuit; dans les derniers temps qui précédèrent la mort du lieutenant Segonne, Mme Hervé ne quitta pas un instant son chevet, il s'éteignit entre ses bras!

De temps à autre, lorsqu'avait lieu une évacuation de malades, deux de nos infirmières s'embarquaient avec l'autorisation de l'amiral sur le transport-hôpital qui conduisait les malades à Alger ou à Oran. Jugez de ce que pouvait être ce service à bord par le roulis, dans une salle de typhiques par exemple. Là, il ne suffisait plus du dévouement habituel, il fallait aussi le pied marin et un cœur solide.

Vous savez maintenant, messieurs, quel était le programme de vos infirmières, il me reste à vous dire de quelle façon elles l'ont rempli. Mais ici, je sens toute mon impuissance à vous dépeindre cette action de tous les jours, de tous les instants, inspirée, nourrie par les sentiments les plus généreux qui puissent faire vibrer l'âme humaine.

Tout ce qu'il y a de dévouement inné chez la femme, de compassion dans son cœur, d'énergie dans sa volonté, a été dépensé par nos infirmières au chevet de ces malades, hier encore pour elles des inconnus, pour qui cependant elles vont avoir, lorsqu'ils leur arriveront, frappés par la maladie ou par les balles, des attentions de mères et de sœurs. Ne croyez pas que j'exagère; écoutez plutôt ce qu'écrivait l'une d'elles de Marnia.

L'infirmière fait sa première veille au chevet d'un petit pneumonique, que depuis quatre jours sa comgagne et elle n'ont pas quitté d'une minute pour le disputer à la mort. Tout en surveillant son malade, la pensée de la jeune infirmière, c'est le 1er janvier, se repose vers le foyer familial, d'où ce jour-là la campagne de la Croix-Rouge tient éloignés le père et la fille; dans un joli style, elle raconte ses impressions, puis elle finit ainsi: « Je termine cette lettre, dont je n'ai pas écrit quatre mots sans regarder mon malade, écouter sa respiration, tâter son pouls. Dieu merci, il repose. Puis j'ai baigné deux typhiques et voilà la première partie de la veille terminée. »

Messieurs, vos infirmières sont tout entières dans ces lignes, je n'en connais pas de plus sublimes dans leur simplicité, ni qui peignent en termes plus faits pour émouvoir à quel point ces femmes, ces jeunes filles, s'identifiaient à leurs malades, se dévouant à leur mission jusqu'à l'oubli d'elles-mêmes.

Mais si leurs mains étaient habiles à panser les blessures du corps, leurs cœurs n'étaient pas moins ingénieux pour soutenir les âmes découragées, rendre moins lourde la souffrance et adoucir les angoisses de la mort. Leur vue seule relevait le moral des malades: « Quand nous voyons nos infirmières traverser les cours de l'hôpital, me disait un officier convalescent, il nous semble voir un petit coin du ciel de France. »

Le caractère désintéressé de leur mission aidait encore à leur influence auprès de leurs malades:

« Es-tu venu volontairement ici? » demandait un jour un goumier à une infirmière, « ou bien es-tu payée? »

— Non, je suis venue te soigner volontairement, répondit l'infirmière.

— Et pour cela, tu as laissé en France ton mari et tes enfants?

— Oui, et ils m'ont approuvée.

— Mais enfin, pourquoi fais-tu cela?

— Parce que toi, tu donnes ton sang pour la France, alors moi, je viens te soigner au nom de la France.

L'homme alors se redressa brusquement en s'écriant: « Ah! vraiment, cela est beau! »

Et en vérité, messieurs, cela est très grand et très beau comme tout ce qui est inspiré par le sentiment du sacrifice et par le don de soi-même pour quelque grande cause. Nos soldats en ont eu conscience et leur admiration s'est accrue, lorsqu'ils

ont vu nos infirmières allier à cette haute compréhension de leur devoir, la plus minutieuse sollicitude dans l'accomplissement matériel de leur tâche.

M. de Valence cite, plus loin, une lettre qu'un adjudant blessé de trois balles écrit à son capitaine depuis l'hôpital de la Croix-Rouge:

« Ah! mon capitaine, si vous aviez pu voir comment nous fûmes reçus. Non, je ne peux vous dépeindre leurs prévenances: une mère, recevant son enfant blessé, n'aurait pas mieux fait.

« Il fallait les voir ôter les pantalons sales, pleins de boue et de sang, enlever les chemises, panser les plaies, aménager les lits, y déposer le malade posément, doucement, lui donner du bouillon, du lait, lui parler de cette douce voix de femme, qui n'est plus celle du canon, de la mitraille, ou du chef échauffé par l'action.

« Honneur à ces femmes, mon capitaine, qui savent si bien soigner les blessés et leur faire oublier les fatigues de la guerre.

« Nous sommes tous en bonne voie de guérison et tous nous espérons retourner bien vite vous revoir et reprendre nos places. »

Messieurs, je dédie, en passant, ces lignes à ceux qui nous reprochent, comme l'auteur de la brochure que je citais en commençant, de faire des « savantes » et non pas des gardes-malades!

En échange de tant de dévouement, accompagné, comme l'ont écrit tour à tour les médecins-majors de Casablanca, de Tlemcen et de Marnia, « d'une véritable valeur professionnelle », que nos soldats aient répondu par une reconnaissance unanime, j'ai à peine besoin de vous le dire.

Cette reconnaissance est venue de partout, des malades et des blessés d'abord, de leurs chefs ensuite, de leurs familles enfin, elle est venue de tous les coins de la France, sous les formes les plus naïves et les plus émouvantes.

(A suivre.)

Cours de moniteurs et monitrices samaritains

L'Alliance des samaritains suisses a décidé de faire donner, dans le courant de cet hiver, trois cours de perfectionnement pour les samaritains aptes à devenir moniteurs ou monitrices au sein de leurs sections.

Ces cours auront lieu à St-Imier, à Baden et à Ruti (Zurich).

C'est la première fois que les sections de la Suisse romande pourront envoyer des délégués à un de ces cours — dont l'importance est indéniable — puisque le Comité central des samaritains a décidé d'en faire donner un en langue française, à St-Imier.

Le cours de St-Imier aura lieu en novembre (éventuellement en janvier), et sera de six jours, d'un lundi au samedi de la même semaine. Nous souhaitons vivement qu'il puisse être suivi par une vingtaine de samaritains et de samaritaines de nos sections romandes, car la dépense qu'un de ces cours représente pour la caisse centrale des samaritains suisses est très considérable, et que de tels cours sont d'une grande utilité pour l'instruction de toutes les sections.

Nous avons adressés une circulaire aux 15 sociétés de samaritains de la Suisse française, dans le but de les engager à